

GRAND SITE



DE FRANCE



MAIRIE DE VERGISSON

Département de Saône et Loire

**2 place de la mairie
71960 VERGISSON**

téléphone 03 85 35 83 96

mairie-vergisson@wanadoo.fr

[web : vergisson.com](http://web.vergisson.com)

COMPTE RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU 07/09/2017

Suivant l'article L 2121-25 du CGCT

Suivant l'article L 2121-26 le procès-verbal du secrétaire de séance peut être communiqué sur demande

Le à 19 h 30, en mairie de Vergisson, s'est réunis sous la présidence de Mr Didier Veillith :

- Mmes et Mrs Anne BROCHETTE, Eve REY, Gisèle MEUNIER, Lionel LAUER, Laurent COLPART

Pouvoir : Roger Lassarat remis à Didier Veillith

N°2017 - 150 ► T4 la Buissonnière : fixation du loyer mensuel

Suite au préavis de départ des locataires du T4 à la Buissonnière à la date du 21/10/2017, Le conseil municipal décide de fixer le loyer mensuel à 685 euros hors charges pour ce logement louable à compter du 22/10/2017.

N°2017 - 151 ► Comptabilité : DM 2

Concernant le remboursement de prêt comptabilisé en 2016, il est décidé de prévoir les crédits nécessaires pour procéder aux opérations portant sur l'étalement de la charge correspondante à la pénalité de remboursement :

-	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
	D 615231 : entretien voirie	5 431.00 €	
	TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 431.00 €	
	D 6862 : Dot. amort charges finan à répar		5 431.00 €
	TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		5 431.00 €
	R 4817 : Pénalités renégociat° dette		5 431.00 €
	TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		5 431.00 €
	R 1322-127 : place de l'église	5 431.00 €	
	TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	5 431.00 €	

Le Maire, Roger LASSARAT